

Sainte-Thérèse, le 4 novembre 2016

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant les fiches numéros 8 565 et 10 182 du système de gestion des terrains contaminés.

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 17 octobre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents demandés. Ce sont :

1. Fiche GTC numéro 8565, 2 pages
2. Fiche GTC numéro 10182, 3 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (6 pages)



CERTIFIÉ

Laval, le 12 avril 1996

**AUTORISATION
(article 32)**

9012-6426 Québec inc.
939, route 117
Val-David (Québec)
J0T 2N0

N/Réf. : 7330-15-01-00651-00
1104883

Objet : Installation septique
Restaurant Le Villageois - lot 1-109 et sur partie du lot 1,
rang 7

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande d'autorisation datée du 1^{er} février 1996, reçue le 6 février 1996 et complétée le 13 février 1996, j'autorise, conformément à l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné, à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Installation septique pour le restaurant Le Villageois
sur le lot 1-109 et une partie du lot 1 du rang 7,
village de Val-David.

Le projet est situé dans la municipalité de Val-David et dans la
M.R.C. Les Laurentides.



**AUTORISATION
(Article 32)**

-2-

N/Réf. : 7330-15-01-00651-00
1104883

Le 12 avril 1996

Les documents suivants font partie intégrante de la présente autorisation :

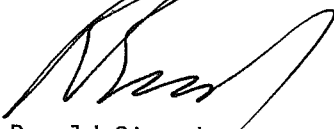
- Lettre de M. Gilles Taché, ing., 13 février 1996, à M. René Girard, ing., concernant certaines modifications au projet;
- Lettre de M. Gilles Taché, ing., 1^{er} février 1996, à Mme Michelle Page-Melançon, concernant une demande d'autorisation;
- Rapport technique, Restaurant Le Villageois, municipalité de Val-David, signé par M. Gilles Taché, ing., 16 janvier 1996, document annexé;
- Plan n° 045-5, 1 feuillet, Restaurant Le Villageois, municipalité de Val-David, Gilles Taché et associés inc., signé et scellé par M. Gilles Taché, ing., le 16 janvier 1996 et révisé le 12 février 1996.

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Ce projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, cette autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Renald Girard
Directeur régional des Laurentides

RG/RG/jl



RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laurentides

1 Identification

Date de l'inspection : 2016-08-15 Heure d'arrivée : h Heure de départ : h
Inspecteur : Dominic Bélanger Accompagné de :

N° intervention : 301065283 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7330-15-01-00651-00 N° du rapport d'inspection : 401390505
N° demande : 200467114 Type de demande : Plainte à caractère environnemental
But de l'inspection : M-PL/ Val-David/ 939, route 117, restaurant Le Villageois, vérifier le bien-fondé de la plainte du 20 juin 2016 à l'effet que les installations septiques du restaurant sont saturées.

Lieu inspecté
Nom du lieu : RESTAURANT LE VILLAGEOIS
Nom usuel du lieu :
N° du lieu : 90407701 Type de lieu : hébergement et restauration
Localisation du lieu inspecté :
939, route 117 Val-David (Québec) J0T 2N0
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,998083018300;-73,049551244700

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
9012-6426 Québec inc.	propriétaire	939, Route 117 Val-David (Québec) J0T 2N0	90407693

Conditions météo
Soleil 24°C

Personnes rencontrées SO

Plainte SO

Plaignant rencontré : oui non

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 2 Nombre de photos annexées au rapport : 2

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Dominic Bélanger avec un appareil photo de type Canon PowerShot A490. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-15\beldo01\7330-15-01-00651-00\2016-08-15

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte		installation sanitaire restaurant le villageois du 16-01-1996
<input checked="" type="checkbox"/> Autre		courriel du 26 août 2016; courriel du 29 août 2016

Échantillons SO

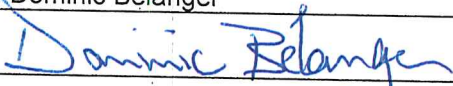
2 Mise en contexte (facultatif) SO
Le restaurant a obtenu, le 12 avril 1996, une autorisation pour l'installation d'un système de traitement des eaux usées pour desservir 70 places. Soit 9240 litres/jour.

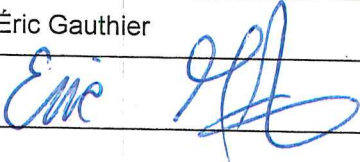
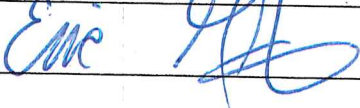
3 Description de l'inspection
Sur place, je suis seul. Le restaurant est fermé le lundi.
À l'arrière du restaurant, je remarque qu'il y a eu des travaux sur le terrain; le sol a été mis à nu, et remanié. On peut apercevoir les couvercles des différentes fosses, soit selon le plan du système, la trappe à graisse, la fosse septique et la chambre doseuse. Aucun écoulement d'eau usée de constaté. Aucune odeur d'égout de perçue.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO
un courriel adressé au restaurant demandant des confirmations sur les travaux effectués. Le 29 août 2016, monsieur Georges Agraniotis du restaurant me confirme que des travaux ont été effectués sur le champ d'épuration, soit le nettoyage de la tuyauterie du champ d'épuration ainsi que le sable qui a été déplacé lors de la résurgence. Selon monsieur Agraniotis, le tout est devenu fonctionnel à 100%.

5 Conclusion
Lors de l'inspection, il a été observé que des travaux ont été effectués sur l'élément épurateur;
pas d'odeur ni d'écoulement d'eau usée;
le propriétaire confirme que des travaux ont eu lieu, et le système est de nouveau opérationnel à 100%.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO

6 Recommandations
Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.
Rédigé par : Dominic Bélanger
Signature :  Date de signature : 2016-09-16

7 Vérification du rapport d'inspection
Approuvé par : Éric Gauthier  Fonction : chef d'équipe secteurs industriel et municipal
Signature :  Date : 2016/09/23
Commentaires :



Bélanger, Dominic

De: Bélanger, Dominic
Envoyé: 26 août 2016 14:40
À: 'restaurantlevillageois@gmail.com'
Cc: 'Louis-Philip Richard'
Objet: RE: 939, route 117, Val-David

Bonjour,

Suite à une inspection le 15 août dernier, j'ai observé que des travaux avaient été faits sur l'emplacement des installations septiques. J'aimerais que vous validiez si les travaux sont ceux énumérés au courriel de monsieur Richard, et si le système est redevenu opérationnel.

Merci et au plaisir

Dominic Bélanger

Inspecteur municipal
CCEQ Direction régionale des Laurentides
tél: 450-433-2220 poste 268
courriel: dominic.belanger@mddelcc.gouv.qc.ca

De : Louis-Philip Richard [<mailto:lprichard@equipeindigo.com>]
Envoyé : 30 juin 2016 15:09
À : Gauthier, Eric (R15) <Eric.Gauthier@mddelcc.gouv.qc.ca>
Cc : 'Le Villageois' <restaurantlevillageois@gmail.com>; 'Pierre-Luc Laurin' <pllaurin@equipeindigo.com>
Objet : 939, route 117, Val-David

Bonjour M. Gauthier,

Suite à notre discussion, je vous fais parvenir ce courriel indiquant les procédures qui seront entreprises pour le système de traitement des eaux usées de l'immeuble en titre dans les prochains 15 jours.

1. Un nettoyage de la tuyauterie sera fait pour améliorer la répartition de l'eau dans le champ d'épuration. Présentement l'eau est envoyée dans une seule partie du champ.
2. Le sable qui a été déplacé par la résurgence sur le champ sera remis en place.

Aucune modification par rapport au C.A n/réf. : 7330-15-01-00651-00, 1104883 n'est prévue

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour toutes questions.

Merci.

Louis-Philip Richard, ing

